

OUVERTURE DE POSTE 2018-05_LOI

Titre :	Chef-moniteur camp de jour et service de garde
Service :	Loisirs, culture et vie communautaire
Statut :	Poste étudiant – période estivale
Affichage :	12 janvier au 23 février 2018
Taux horaire :	13,44 \$

SOMMAIRE DU POSTE

Relevant du responsable camp de jour et service de garde, le chef-moniteur participe activement à l'organisation et à la planification des activités des camps de jour. Il supervise les moniteurs sur le terrain, participe à l'évaluation des activités et des sorties, rédige les rapports et les mémos demandés, planifie, organise et dirige les rencontres du personnel. Il est également responsable de l'animation de certaines activités. Le chef-moniteur peut aussi être appelé à travailler sur des événements de la saison estivale, tels que : Fête nationale, cinéma en plein air, fêtes de quartier, etc.

PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Participe à l'organisation et à la planification des activités des camps de jours;
- Fait respecter les règlements et procédures en vigueur;
- Supervise les activités et les sorties et participe à l'évaluation de celles-ci;
- Participe à des formations, s'il y a lieu.

Cette description n'est pas limitative, elle contient les éléments principaux à accomplir. La personne peut être appelée à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

EXIGENCES DU POSTE

- Être étudiant et être âgé de 16 ans ou plus;
- Expérience pertinente avec les enfants;
- Détenir une formation en animation et une expérience pertinente dans le milieu des camps de jours et/ou animation constitue un atout important;
- Faire preuve d'autonomie, sens des responsabilités et de jugement;
- Avoir une capacité à gérer et à superviser des employés;
- Avoir un certificat de secourisme (un atout) et/ou être obligatoirement disponible pour la formation en premiers soins offerte par l'employeur le 2 juin 2018;
- Être obligatoirement disponible pour la formation en animation offerte par l'employeur les 26, 27 mai ainsi que les 3, 9 et 10 juin 2018;

- Excellentes habiletés de communications et de relations interpersonnelles;
- Détenir de l'expérience pertinente en gestion de personnel (un atout);
- **Horaire de travail** : 40 heures par semaine durant 8 semaines, du lundi au vendredi :
 - 1^{er} avril au 25 juin : banque de 40 heures
 - 26 juin au 17 août : 40 heures / semaine

L'étudiant doit être en mesure de fournir une preuve de fréquentation scolaire et une copie de son certificat de secourisme, s'il y a lieu.

ENTREVUE : semaine du 25 février 2018

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE : le 23 février 2018, 16 h

POUR POSTULER : emplois@beloeil.ca

Nous remercions les postulants pour leur intérêt; nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. La ville de Beloeil respecte l'équité en emploi. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.